



ASSOCIATION DES CHIMISTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Chronique 815

AVRIL 2011

99^{me} Année

Secrétariat ACIT

Le secrétariat de
l'ACIT et la
trésorerie sont
assurés à la

Maison du Textile

37-39 rue de Neuilly
92110 Clichy
Tél : 01 47 56 31 40
Fax : 01 47 30 27 09

Mme Marie-Angèle
DURAND est à votre
disposition pour toute
i n f o r m a t i o n
concernant l'ACIT.
Merci d'envoyer tout
le courrier à cette
adresse en précisant
s'il concerne :

Daniel HAZARD

Président

Jean-Pierre GALLET

Vice-Président

Georges ROOS

Secrétaire du CA

Claude TREZAIN

Trésorier

*Jean-François
GIBIER*

Trésorier Adjoint

*Une offre ou une
demande d'emploi*

ACIT - 100 ANS DE CHIMIE TEXTILE

L'Association ACIT fut créée par Mr Edouard-Justin Mueller Président-fondateur (1910-1915) en 1911 et le premier congrès eu lieu le 28-29 Avril à Paris. Une réunion s'en suivit à Roubaix le 21-22 octobre de la même année à l'occasion de l'Exposition Universelle de Roubaix.

L'ACIT fêtera son centenaire en cette année 2011 (comme annoncé sur le site www.acit.asso.fr) dans les locaux de l'ENSAIT à Roubaix, le 14 Octobre prochain, lieu de la première réunion. **TOUT UN SYMBOLE !!!**

Pour animer cette journée exceptionnelle du 14 Octobre 2011, plusieurs idées et actions ont été envisagées, associant -d'une part- les aspects scientifiques et technologiques et -d'autre part- des rétrospectives animées.

En relation avec 2011, proclamée "ANNEE DE LA CHIMIE", le thème évoqué pour ce congrès exceptionnel sera celui de "**L'Avenir de la Chimie Textile après le pétrole : Chimie Durable et Chimie Verte**", sachant que dans les 20 prochaines années, nos manières de travailler changeront profondément.

Pour la rétrospective des 100 ans de l'ACIT, nous avons souhaité partager l'organisation avec un groupe d'élèves d'ingénieurs de l'ENSAIT sur le thème des grands virages de la chimie textile sur 100 ans (colorants, matériels et process), en suivant l'historique de l'apparition des fibres textiles (de l'ère des fibres naturelles à celle des fibres de haute technologie)... sans oublier le Développement Durable !

Mr. Xavier Flambart , directeur de l'ENSAIT de Roubaix, se félicite de la tenue de ce congrès dans les murs de cette Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industrie Textile et souhaite mettre en valeur cette manifestation.

RESERVEZ LE 14 OCTOBRE 2011,

UN CONGRES A NE PAS MANQUER !!!

Bernard EECKHOUT

QUELQUES CHANGEMENT POUR L'ACTI

Chers Adhérents,

Mon adresse email a changé ; vous pouvez m'envoyer vos mails dès-à-présent sur : **madurand.acit@orange.fr**

A compter du **2 mai 2011** le numéro de téléphone change également :
01 47 56 31 40

Merci à tous de bien vouloir en prendre bonne note.

Marie-Angèle DURAND

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 octobre 2010 à Clichy

Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Daniel HAZARD, le jeudi 14 octobre 2010, à 10 h30, à la Maison du Textile, 37 rue de Neuilly à CLICHY.

Présents : MME Karine SFAR, MM. Alain CHANOIS, Jean-Pierre GALLET, Jean-François GIBIER, Daniel HAZARD, Francis MARTIN, Michel Alain MARTY, Georges ROOS

Excusés : MME Nicole BARBIEUX, MM. Yann BALGUERIE, Jean-Claude GIANFALLA, Jean-Paul GRUMIAUX, Michel HUET, Alain KNECHT, Georges MERAND, Claude TREZAIN, Pierre VIALLIER

Absents : MME Elisabeth LESTOQUOY, MM. Michel BOUDIN, Eric DEVAUX, Alain GLADE, Jean-Pierre HUS, François LITTY

Assiste également à la réunion : Marie-Angèle DURAND

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 juin 2010

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Résultats et prévisions

2.1 - Résultats d'exploitation et bilan 2009

Le déficit est de 5 185,17 € en 2009 (contre 7 027,06 € en 2008).

Le total des produits est en équilibre avec 2008, grâce au reversement de 3.000,00 € après le congrès de Bruxelles.

Les charges sont en légère baisse, à 17.908,27 € et s'expliquent par une baisse des frais de déplacements, une baisse des subventions aux sections et la non réalisation d'une journée technique.

Le bilan montre une régression des capitaux propres qui passent de 56.487 € à 51.797 €. Le total du bilan est de 52.231 €

Dans l'ensemble, les comptes sont stables – ils ont été contrôlés, gracieusement, par Monsieur NUNCIC, expert comptable à Bruxelles.

2.2 – Budget 2010

Pour ce budget 2010, un déficit de 7.076,00 € est probable, et correspond à une hausse des charges pour l'organisation de la journée technique, estimée à 1.000 € (sauf si participation plus importante que prévu).

3 – Préparation de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2010

3.1 – Rapport moral

Les principales activités marquantes de l'ACIT, au cours de l'année écoulée, sont :

- **au niveau international**, la participation au congrès IFATCC à STRESA (Italie) en mai 2010
- **au niveau national**, quatre réunions statutaires : les Conseils d'administration des 20 janvier, 24 mars, 30 juin et 14 octobre 2010, tous à CLICHY.
- **au niveau régional** où il est constaté la difficulté d'organiser, pour certaines sections, des réunions des membres autour d'exposés ou visites, du fait de la diminution du nombre d'adhérents, .

L'objectif principal reste le maintien du nombre de nos adhérents ; ce qui reste difficile.

Dans ce contexte tendu, il est essentiel de ne pas perdre courage : regardons devant nous, ne baissons pas les bras et continuons de dynamiser la vie de l'Association.

3.2 – Rapport financier

Année	Cotisations	Produits financiers	Capitaux propres	Total bilan
2003	22 206 €	951 €	92 181 €	52 103 €
2004	18 928 €	711 €	83 675 €	93 191 €
2005	12 225 €	693 €	71 770 €	85 426 €
2006	11 467 €	1 040 €	69 198 €	86 693 €
2007	10 150 €	1 530 €	63 004 €	64 600 €
2008	10 197 €	1 745 €	56 487 €	71 755 €
2009	9 905 €	313 €	51 797 €	52 231 €

3.3 – Motions

Cinq motions seront soumises au vote de l'Assemblée Générale ; classiquement le quitus aux administrateurs pour la gestion morale, le quitus au trésorier pour son administration financière et le montant des cotisations pour 2011.

Deux motions supplémentaires seront proposées au vote ; elles concernent la démission d'administrateurs et l'admission de nouveaux administrateurs.

3.4 – Prix AVENIR, SACK et ACIT

- ⇒ **Bernard VERGAERT** (section Nord & Belgique) est coopté pour le prix ACIT, en tant que meilleur recruteur durant ces 2 dernières années.
- ⇒ **Lina KHAOUNI** (élève ITECH) est cooptée pour le prix AVENIR pour son mémoire : *E Spining and encapsulation for medical applications*.
- ⇒ **Anne PERUWELZ** (Section Nord & Belgique – ENSAIT) est cooptée pour ses nombreuses communications (congrès) et publications (revues techniques).

4 - Assemblée Générale et Congrès 2011

Le prochain Congrès ACIT sera le Congrès du centenaire de l'Association, et à ce titre est envisagé à ROUBAIX.

Cette éventualité sera plus amplement abordée au cours du prochain Conseil d'Administration, début 2011.

5 - Démissions, admissions d'administrateurs

Sont démissionnaires :

- ⇒ Yann BALGUERIE, Michel BOUDIN, Eric DEVAUX, Alain GLADE, Jean Pierre HUS, Elisabeth LESTOQUOY.

Sont candidats au poste d'administrateurs :

- ⇒ Florence DIEVAL (section Est), Anne PERUWELZ (section Nord & Belgique).

6 - Activités des Sections Régionales

- ⇒ **NORD/BELGIQUE** : Jean-Paul GRUMIAUX étant absent et excusé, c'est Georges ROOS qui donne les informations : à l'occasion de la Saint Maurice, une vingtaine de personnes ont visité les conserveries BONDUELLE, près de Saint-Quentin. Bonduelle diffuse sous sa marque commerciale "Bonduelle", sous la marque "Cassegrain" haut de gamme et sous différentes marques telles "carrefour", "Auchan", "Ed", etc.... Cette visite très intéressante, a été suivie d'un repas au "Pot d'étain". Après le déjeuner, visite du Touage de Riqueval, qui assure la liaison entre le canal de Saint Quentin et le canal du Nord (dans le temps, le bateau toueur tirait des trains de plusieurs dizaines de péniches – ce n'est plus le cas aujourd'hui).

Le 18 novembre 2010, la section a organisé, dans les locaux de l'ENSAIT, à Roubaix, sa demi-journée technique sur le thème BIOMATERIAUX ET INNOVATIONS TEXTILES. Au programme, 3 exposés :

- "Biomatériaux de nouvelles générations aux potentialités plus grandes, perspectives de développement des nouvelles biotechnologies. Retentissement économique".
- "Quels marchés pour les innovations textiles d'aujourd'hui et de demain".
- "Bilans des soutiens à l'innovation d'OSEO en faveur de la filière textile-habillement".

- ⇒ **SUD-EST** : Alain CHANOIS : La section est toujours en réflexion quant à la reprise d'activités.
- ⇒ **PARIS** : Michel Alain MARTY : Karine SFAR (Déléguée Générale de la Fédération de la Maille et de la Lingerie) et Marie-Angèle Durand (Secrétaire de Direction ACIT national) ont organisé la demi-journée technique du 14 octobre 2010, sur le thème de la Communication Environnementale, qui a rassemblé 57 participants (auditeurs et conférenciers) . Cette journée proposait d'approfondir des sujets comme le Bilan Carbone, l'Affichage Environnemental, l'Analyse de Cycle de Vie, le Recyclage et la Consommation Responsable.

7 – Questions diverses

Concernant le décès d'Alain MADOUX, Maggy MADOUX, l'épouse d'Alain, remercie l'ACIT pour l'attention lors des obsèques.

Bernard EECKOUT lui a rendu visite afin de recueillir une photo et quelques informations, et a préparé un court texte.

Un contact sera pris avec l'Industrie Textile pour parution dans une prochaine édition.

Ce même texte pourrait être diffusé sur le site internet de l'association. Bernard EECKOUT va l'envoyer à Marie-Angèle et à Jean-François GIBIER qui l'a bien connu et qui, éventuellement, le complètera.

8 - Prochaine Réunion

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au mercredi 26 janvier 2011, à 14 h15, à la Maison du Textile, à CLICHY.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé,
le Président HAZARD lève la séance à 12h00.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 janvier 2011 à Clichy

Le Conseil d'Administration de l'ACIT s'est réuni sous la présidence de Daniel HAZARD, le mercredi 26 janvier 2011, à 14 h15, à la Maison du Textile, rue de Neuilly à CLICHY.

Présents : Mmes Nicole BARBIEUX, Florence DIEVAL, Anne PERWUELZ et Karine SFAR, MM. Alain CHANOIS, Jean Claude GIANFALLA, Jean Paul GRUMIAUX, Daniel HAZARD, Michel-Alain MARTY, Georges ROOS et Pierre VIALIER.

Excusés : MM. Jean-Pierre GALLET, Jean-François GIBIER, Michel HUET, Alain KNECHT, François LITTY, Francis MARTIN, Georges MERAND et Claude TREZAIN

Assiste également à la réunion : Marie-Angèle DURAND

Le Président Daniel HAZARD ouvre la séance à 14h30, en présentant ses vœux de santé, bonheur et réussite pour 2011, en espérant que cette année nouvelle sourira à l'Association, tant sur le plan des adhérents que sur la réussite de notre congrès du centenaire.

Le Président rappelle à notre souvenir, notre collègue Alain MADOUX, qui nous a quitté en 2010.

Daniel HAZARD accueille et présente deux nouvelles administratrices, Florence DIEVAL, groupe Est et Anne PERWUELZ, groupe Nord/Belgique.

Il propose ensuite d'aborder les questions prévues à l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2010

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan de la Journée Technique du 14 octobre 2010

Cette journée technique fut finalement une réussite, malgré les grèves de transport.

49 congressistes y ont participé, dont 20 adhérents ACIT et 29 non adhérents.

Les recettes sont de 2.100,00 €

Les dépenses s'élèvent à 730,42 € (Pause-café : 10502 €, location de salle : 258,80 €, CD et boitiers : 11960 € et déplacement d'un conférencier : 137,00 €), soit **un bénéfice de 1 379,58 €.**

3 – Congrès 2011 et Assemblée Générale 2011 : date et lieu

Il est rappelé que ce congrès est particulier : centenaire de notre Association. De plus, en 1911, le premier congrès a eu lieu à ROUBAIX. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration décide de réaliser le congrès du centenaire, à ROUBAIX, dans les locaux de l'ENSAIT, les 13 et 14 octobre 2011.

Si, de ce fait, la section Nord/Belgique sera chargée de la logistique, toutes les sections de régionales participeront à la réussite de cette manifestation dont le thème sera : "Passé et avenir de l'Industrie Textile".

Une commission inter-région a d'ores et déjà été créée pour les conférences :

- Karine SFAR et Michel Alain MARTY, pour PARIS,
- Pierre VIALIER pour EST,
- Jean-Pierre GALLET et Alain CHANOIS pour SUD-EST
- Anne PERWUELZ pour NORD/BELGIQUE.

A noter : La section EST annonce sa candidature pour l'organisation du congrès 2012.

4 - Point sur les cotisations

Pour 2010 :

- 201 adhérents ; 175 ont réglé leur cotisation 2010, 26 ne l'ont toujours pas réglée.

Cotisations perçues : 8.550,00 €;

Pour 2011 :

- 175 adhérents sont à jour de leur cotisation 2010 ; 73 ont réglé leur cotisation 2011 et 102 ne l'ont pas réglée.

5 – Point sur la Présidence

Comme annoncé lors du précédent Conseil d'Administration, Daniel HAZARD ne demandera pas le renouvellement de son mandat de Président, fin 2011.

La logique voudrait que lui succède un universitaire ou un chercheur.

Une proposition est faite à Anne PERWUELZ, qui apprécie l'honneur qui lui est fait et accepte de relever le défi.

Le Conseil d'Administration approuve cette décision à l'unanimité. Notre prochaine Présidente Nationale sera donc Anne PERWUELZ

6 - Activités des Sections Régionales

- **NORD/BELGIQUE :** Jean-Paul GRUMIAUX

Vendredi 21 janvier 2011, au cours d'un dîner au restaurant "La buissonnière", Jean-Paul GRUMIAUX a présenté ses vœux aux membres du bureau Nord & Belgique.

Mardi 08 février 2011, une visite des établissements SCHOUTTETEN & FROIDURE (rubaniers) a été organisée ; cette visite a été suivie d'un déjeuner à l'auberge "Les Rolloirs".

Fin mai, début juin, poursuite des visites "découverte de Bruxelles" (à préciser) et, bien entendu, organisation du congrès 2011, en octobre.

- **SUD-EST :** Alain CHANOIS

La section n'a, pour le moment, pas d'activité particulière. Toujours pas de Président pour reprendre les rênes du groupe ; Michèle JARRIGEON, sollicitée, a décliné la proposition.

- **PARIS :** Michel Alain MARTY. Rien à signaler

- **EST :** Pierre VIALIER : Rapprochements en cours avec la section Alsace de la Société Française de Chimie.

En prévision, une conférence sur la déshydratation des boues de stations d'épuration, et "plus appétissant" une visite d'une fabrique de pain d'épices.

- **TROYES** : Jean-Claude GIANFALLA : **En janvier 2011**, une réunion "galette des rois" à rassemblé 5 adhérents et leurs épouses chez Jean-Claude GIANFALLA.

En prévision pour le printemps, une visite d'atelier de porcelaine chinoise.

- **NORMANDIE** : Michel BOUDIN -qui présidait cette section- a démissionné ; la section disparaît donc !

- **SUD-OUEST** : Le Président HAZARD va contacter Alain GLADE, pour connaître le devenir de cette section !

7 – Questions diverses

Concernant le budget, les résultats présentés en Assemblée Générale sont confirmés.

Résultat net au 31 décembre 2010 : - 7.648,72 €

Les réserves diminuent donc d'année en année

Pour info

Frais administratifs 2010 : 14.352,00 € se décomposant en secrétariat pour 10500,00 €, comptabilité pour 1.500,00 € et TVA pour 2.352,00 €.

Marie Angèle

Marie-Angèle est actuellement en ½ temps avec ADSOL/ACIT et à ½ temps chez APPAMED. En mai 2011, elle envisage peut-être un temps plein chez APPAMED et ne pourra plus s'occuper de l'ACIT. A ce jour, il n'existe pas de solution de remplacement s'appuyant sur la structure actuelle.

8 – Prochaine Réunion

Désormais, il y aura trois conseils d'administration par an, un en Janvier, un en Juin et un en Octobre.

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au mercredi 08 juin 2011, à 14h30, à la Maison du Textile, à CLICHY.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président HAZARD lève la séance à 16h10.

VIE SOCIALE

Adhésions :

N°7371 : Daniel WIKART - ancien adhérent n° 4298 - Section Nord

N°7372 : José VANDEPUTTE - Section Nord

N°7373 : Jean-Marie LEDE - Section Nord

N° 7374 : Mehdi BENJELLOUN TOUIMI - Section Paris

N° 7375 : Patricia DEWITTE - ancien adhérente n° 4813 - Section Nord

N°7376 : Albert PARENT - Section Nord

N°7377 : Anny BEAUPREZ - Section Nord/Belgique

Démissions :

Sylvie AMBROSIO - Section Est

Michel BERNARD - Section Nord

Philippe DESPATURES - Section Est

Antonio GELABERT-BAUZA - Section Paris

Alain GIRAULT - Section Nord

Gérard GRANDHOMME - Section Sud Ouest

Vincent GUIDEZ - Section Nord

Bernard JAEGLE - Section Nord

Thierry L'ALLEMAND - Section Nord

Bruno MATHIEU - Section Troyes

Delphine MEZERGUES - Section Nord

Pierre MUSSLIN - Section Est

Michel NACHBAUER - Section Nord

Nicolas PAYEN - Section Nord

Maxime POIRSON - Section Est

Daniel TASSERIE - Section Nord

Daniel WATTIEZ - Section Sud Est

Décès de Madame **Simone PIERRET**, Adhérente depuis 1943 à l'ACIT présente ses sincères condoléances à sa famille.

Adhésions de 47 Etudiants (ITECH et ENSAIT)

du n° 7324 au n°7370, ces adhérents bénéficient d'une adhésion gratuite jusqu'à janvier 2012.

Considérés comme démissionnaires pour non paiement de cotisation 2009 :

BIGUET Robert - Section Paris

BLAS Valérie - Pays Bas

BOUVIER Gilles - Section Est

CHATELIN Roger - Section Sud Est

CLAY Alain - Section Sud Est

DA ROCHA Fernando - Section Nord

DAUMAS Christian - Section Paris

DELESTRE Régis - Section Nord Ouest

DEZERT Marie Hélène - Section Sud Est

DOCTOBRE Jacques - Section Sud Est

GARING Serge - Section Est

GRAVEZ David - Section Nord

KLING Philippe - Section Est

KYRIAZIS Jean - Section Paris

LEVACQUE Arnaud - Section Nord

MARTIN Cédric - Section Troyes

MORELLE Gérard - Section Paris

MOURMANT Etienne - Section Nord

POULENARD Jacques - Section Sud Est

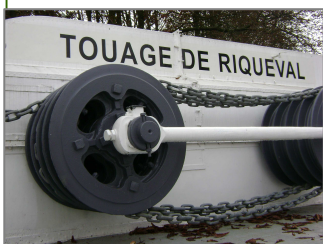
RAYNAL Gabriel - Maroc

SCHOULER Bernard - Section Est

THORY Norbert - Section Nord Ouest

SECTIONS REGIONALES

Section Nord : journée du 29/09/2010 (2^{ème} partie)

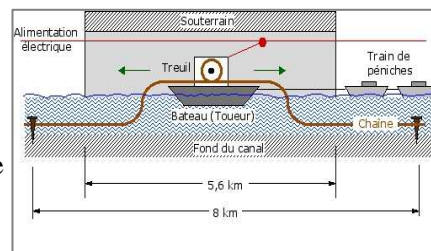


Le touage de RIQUEVAL :

<http://photo.lrx.free.fr/riqueval.htm>

Et d'abord 2 définitions :

"Touer" signifie remorquer un bateau ou un train de bateaux avec un toueur.



Un "toueur" est un remorqueur qui avance en se tirant

par enroulage d'une chaîne fixe plongée au fond de l'eau. Le chaîne sort de l'eau devant le toueur, s'enroule autour d'un cabestan fixé sur le pont du toueur puis replonge au fond de l'eau derrière le toueur.

Riqueval est la seule installation encore en activité au monde avec ce procédé.



Ce site est sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Escaut vers le Nord, celui de la Somme vers l'Ouest et celui de l'Oise vers le Sud.

Le site de Riqueval entre dans la logique de relier ces 3 bassins via différents canaux. Les premiers projets de creusement de canaux datent de Richelieu, Mazarin et Colbert (décision finale de 1724) pour 40 km respectivement canal de Picardie, de Crozat et de Chauny. Un complément de 50 km devait ensuite relier St Quentin à Cambrai par le canal de St Quentin. Le projet imaginé par l'ingénieur Laurent, était de percer en ligne droite un tunnel de 13 km. Les travaux commencés vers 1768 rencontrèrent des difficultés techniques et une opposition menée entre autres par Condorcet. Ils furent finalement abandonnés sous Turgot à la mort du concepteur. C'est Bonaparte qui conscient des besoins de liaison entre les mines de charbon du Nord et la région parisienne, relança les travaux en 1802 via un autre projet composé cette fois de 2 tunnels de 1100 m et 5600 m séparés par 13 km à l'air libre. Pourquoi des tunnels ? Parce que ne pas creuser de tunnel oblige le canal à monter encore plus haut, donc avec encore plus d'écluses à la montée et à la descente pour atteindre le bief amont et beaucoup de problèmes pour alimenter en eau ce bief amont !

L'ensemble fut inauguré en 1810 par Napoléon I désormais empereur et Marie-Louise.

Différents moyens furent utilisés pour tirer les péniches, halage par des hommes (dans les souterrains) et des chevaux (à l'air libre) depuis les berges, puis à partir de 1863, chevaux tournant en manège sur les péniches même (Rougailou) pour enrouler une chaîne noyée autour d'un cabestan central fixé sur le pont.

Puis vinrent les premiers toueurs à vapeur qui finirent de supplanter complètement les chevaux en 1874. L'évolution suivante fut l'électrification progressive des toueurs à partir de 1910, suite à un accident où tout un convoi faillit mourir asphyxié par les fumées d'échappement dans le grand tunnel. La chaîne noyée mesure 8 km de long et est reliée à 2 pieux sur berge chacun à 1000 m à l'extérieur de chaque entrée du grand tunnel. La durée de traversée actuelle est d'environ 2 heures (contre 12 à 14 h à l'origine).



Aujourd'hui, l'activité est encore de 800 bateaux par an, 1/3 pour le fret et 2/3 pour la plaisance. Les plus gros convois ont atteint dans le passé 52 péniches avec une moyenne annuelle de 80 bateaux/jour. Depuis 1985, seulement 2 convois sont organisés chaque jour, vers 7h30 et vers 14h30 (s'il y a effectivement une péniche à remorquer).



On s'attend à un surcroît d'activité pendant les travaux de passage à grand gabarit sur le canal du Nord puis de nouveau à une désaffection.

SUITE



Toutes ces évolutions successives nous furent présentées dans le petit musée aménagé dans un ancien toueur mis au sec (photo). Malheureusement, le groupe était un peu nombreux pour un espace assez exigu et en plus surchauffé ! Cela méritera donc une 2^{ème} visite plus au calme.

L'anecdote que retiendront les participants est le jeu de piste pour réellement voir un toueur en action, toueur qui s'est transformé en vaisseau fantôme ou arlésienne. En effet, après avoir été mis en doute puis annoncé puis confirmé, le convoi de l'après-midi était déjà parti à notre arrivée et malgré nos efforts pour le retrouver après la visite à l'autre sortie du tunnel, celui-ci est resté désespérément VIDE !



Gageons que si la société d'exploitation du touage (indépendante du musée et de l'office de tourisme) n'est pas plus coopérative avec les visiteurs et les touristes, elle se prépare des lendemains difficiles !!!

Section Nord : CONFERENCES ACTI, Jeudi 18 Novembre 2010 par Philippe LELEU

L'ACIT Nord-Belgique (ou plutôt B.Eeckhout à qui (aidé d'Anne Perwuelz) l'on doit tous les contacts) a organisé le jeudi 18 Novembre dernier sa présentation annuelle de conférences dans les locaux de l'ENSAIT Roubaix (que nous remercions).

Une assemblée de 60 participants, dont 30 élèves de 1^{ère} année et presque une dizaine de 3^{ème} année était accueillie dès 16h45 par le directeur de l'ENSAIT Xavier Flambard.

Dans son discours de bienvenue, celui-ci a rappelé brièvement les 3 piliers sur lesquels l'ENSAIT fonde aujourd'hui son développement à savoir :

* Formation * Recherche * Valorisation.

Forte de ses 150 élèves, l'ENSAIT est la plus fréquentée des écoles textiles françaises et européennes. Elle est aussi le 2^{ème} pourvoyeur de Masters Textiles au monde derrière les chinois.

Les labos de recherche s'appuient sur 2 thématiques, les nouveaux matériaux (où l'école des mines de Douai a aussi développé des savoir-faire) et les matériaux avancés (en liaison avec Uptex).

Les jeunes diplômés s'orientent à parts égales vers les nouveaux matériaux, mais aussi vers la filière Logistique-Distribution tant en R&D qu'en fonctions commerciales.

X. Flambard concluait en rappelant que contrairement aux idées reçues, c'est justement la forte délocalisation textile qui renforce le besoin croissant en ingénieurs dans cette discipline.

Retenu par d'autres obligations, Mr Flambard laissait alors la parole au Professeur Hildebrand, directeur de recherche à l'INSERM pour le 1^{er} exposé :

1er exposé : Biomateriaux de nouvelle génération

Le professeur Hildebrand a d'abord rappelé que les premiers bio-matériaux dataient de 9000 ans !

On pouvait s'attendre par le titre de l'exposé à ce qu'on nous présente des matériaux nouveaux synthétisés à partir de matières premières vivantes, mais en fait l'exposé a précisé les contraintes liées à l'implantation de corps étrangers dans le corps humain en vue de traitements ou de réparations et les façons de surmonter celles-ci grâce à différentes techniques de pointe.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Biomat%C3%A9riaux#Le_choix_des_mat.C3.A9riaux_.C3.A0_vocation_de_biomat.C3.A9riaux

Commençons par deux définitions de ce que sont les biomatériaux. "Tout matériau, naturel ou non, comprenant tout ou partie d'une structure vivante ou d'un appareil biomédical qui exécute ou remplace une fonction naturelle."

En 1987, Williams a défini un biomatériau comme un matériau non viable utilisé dans un dispositif médical, destiné pour agir réciproquement avec des systèmes biologiques.

Le biomatériau doit donc être **compatible** avec les tissus vivants, et déclencher sur eux des réactions **utiles** et **maîtrisées**.

Parmi les matériaux utilisés, du titane, (seul métal utilisable en pur) ou des alliages (aciers inox), mais aussi des céramiques, des polymères (téflon) voire des polymères injectables.

Des matériaux naturels sont aussi utilisables comme la chitine (extraite des carapaces de crustacés), les fucanes (extrait d'algues), la cellulose, le corail ou le collagène... Les biomatériaux doivent être fonctionnalisés, et pour cela diverses possibilités s'offrent aux chercheurs.

La **fonctionnalisation chimique** permet soit de libérer vers les tissus vivants un principe actif (molécules anticoagulantes, anti-inflammatoires, anti-prolifération, etc), soit d'immobiliser ce principe actif à l'interface avec les tissus vivants (molécules favorisant la croissance de cellules).

La technique des cellules cages (molécules d'amidon -cyclodextrines- spécialement structurées pour emprisonner puis relâcher régulièrement des principes actifs) est aussi un outil puissant (brevets de la société Roquette à Lestrem, 62).

La **fonctionnalisation mécanique** est également possible par des traitements de surface appropriés obtenus pas polissage orienté par exemple, avec différents types de lasers, (CO₂, Jag ou Excimer) plasma froid etc.

Conclusion (empruntée au site cité en début de paragraphe)

Dans l'objectif d'allonger la durée de vie du corps humain, le biomatériau est l'alternative la plus sérieusement envisagée par les médecins. Ce domaine de la science des matériaux étant en évolution constante, il nécessite la formation continue de spécialistes ayant à la fois une grande connaissance du corps humain et de ses exigences, mais aussi une très bonne connaissance des matériaux. Le domaine de la science biomédicale est donc un domaine pour lequel les exigences vont être de plus en plus importantes dans la course à **l'augmentation de la durée de vie** des êtres humains.

Actuellement, plusieurs laboratoires travaillent dans le domaine sur le territoire français, on peut compter parmi eux :

- **Laboratoire de Recherche sur les Biomatériaux et les Biotechnologies - LR2B - UPRES EA 2603 - Inserm ERI 002 (Équipe Région Inserm) - Côte d'Opale**

- Unité de recherche U577 Biomatériaux et réparation tissulaire - Université Victor-Segalen Bordeaux 2

- **La fédération biomatériaux Nord-Pas-de-Calais**

Laboratoire Matière et Systèmes Complexes -UMR 7057 (Université Paris-Diderot 7)

2^{ème} exposé : Quels marchés pour les innovations textiles d'aujourd'hui et de demain ? (Denis DEGUILLEMONT, Directeur IFTH Nord)

Après un rapide rappel sur le cycle de vie d'un nouveau produit (création par une innovation de rupture (forte marge)), améliorations incrémentales, produit "vache à lait" puis fin de vie (période de baisse des prix et de détérioration des marges), Mr Deguillemont indique que la part de textile est très en croissance dans beaucoup d'objets parmi les plus modernes (50% de l'Airbus A380 est textile, idem pour les voitures d'aujourd'hui).

Un des principes qui favoriseront -selon lui- la réussite des innovations textiles résidera dans l'utilisation de **matériaux renouvelables** afin de réduire la consommation des ressources fossiles, mis en œuvre avec des **processus respectueux de l'environnement**.

A l'aide de graphiques, il montre les évaluations de réserve prouvées de pétrole dans le monde, les perspectives de consommations, et le croisement des courbes montre à l'évidence qu'on va bientôt (30 ou 50 ans seront vite passés) manquer de pétrole ou devoir le réserver aux processus pour lesquels on n'aura pas trouvé de substitution entre-temps.

De plus, cette exploitation d'énergie fossile se traduit pas une croissance des pollutions et des gaz à effet de serre.

Parallèlement, le bilan des ressources renouvelables montre que l'homme n'en utilise encore qu'une part infime estimée à 3.5%.

Au plan macro-économique, on assiste à un déplacement du centre de gravité avec la baisse de régime européenne et la croissance forte (5 à 10% l'an) et régulière malgré la crise mondiale des pays BRIC. (Brésil, Russie, Inde et Chine).

Mr Deguillemont liste alors les innovations attendues par les consommateurs en matière de :

- * Style, Mode, Marque, Réactivité et Personnalisation

- * Respect de l'environnement à travers les labels Eco-tested, Confiance textile, Global organic, mais aussi l'éco-conception, les bilans carbone

- * le respect social de la filière à travers les échanges éthiques et équitables

- * la sécurité en matière de santé et de l'environnement à travers le programme Reach

Ces objectifs de propriétés attendues deviennent possibles car soutenus pas des innovations techniques comme :

- ⇒ Nouvelles possibilités de prototypage (rapidité et personnalisation)

- ⇒ Mise à disposition de nouvelles matières (biopolymères biodégradables à 90% en 6 mois), maîtrise de nouvelles structures, maîtrise de la mesure, science de la modification des surfaces

De ce fait, les applications autres que l'habillement sont en forte croissance et les débouchés plus nombreux vers le bâtiment, les transports, l'hygiène, les produits industriels.

Bien sûr, les innovations les plus pointues concernent plutôt des marchés de niches, où la performance est appréciée, mais ce sont ces innovations qui permettent une différenciation nette par rapport aux produits de masse où le seul critère de choix pour le consommateur réside dans le prix.

Pour "mettre en musique" toutes ces possibilités, le marketing est le chef d'orchestre. C'est lui qui fait poindre l'idée, fait définir la faisabilité, conduit le développement, accompagne le pré-lancement et crée le nouveau produit-service évoqué en début d'exposé avec l'Analyse du Cycle de Vie.

Après ces informations réconfortantes, la transition semblait toute naturelle pour examiner avec Mme Isabelle VALLEE d'OSEO les possibilités de soutien à la recherche des PME grâce à OSEO.

3^{ème} exposé : Bilan 2009 des aides d'OSEO à l'Industrie Textile Française, Mme Isabelle VALLEE d'OSEO

Mme Vallée, Directrice de l'Expertise et du Développement-Innovation pour le Textile-Habillement et le Bois-Papier est venue spécialement de Paris pour cette conférence.

Après avoir rappelé les missions d'OSEO (ex Anvar et Sofaris réunis) à savoir le soutien à l'innovation et les diverses formes de ce soutien (aides financières directes sur investissements structurants et cycle d'exploitation, apport de garantie sur des emprunts ou subventions (sous forme de prêts à taux zéro ou d'avances remboursables). La conférencière a précisé les conditions d'éligibilité (PME au sens large puisque jusque 2000 salariés en consolidé) et la nature des dépenses finançables, en gros tout type de dépense interne ou externe, matérielle ou immatérielle directement en lien avec un projet réellement innovant.

Le taux de financement est très variable, les critères les plus favorables concernant les projets faisant appel aux plus hautes technologies dans un cadre très collaboratif. Nous retrouvons là les points majeurs de la conférence de Mr Walter sur EURATEX au congrès national de Bruxelles en 2009.

Puisqu'il s'agissait d'un bilan pour 2009, quelques chiffres illustrant les volumes d'aides accordés : 116 projets pour 9.05 milliards d'Euros, 45% des projets soutenus gérés en réseaux, et 17% des projets en liaison avec les pôles de compétitivité (les plus gros puisqu'absorbant 44% des 9 milliards).

Vivent les Ch'timis puisque le Nord/Pas-de-Calais et Uptex développent le plus grand nombre de projets validés de France (39%). Par contre, avec 48% des montants, c'est la région lyonnaise qui absorbe la plus grande partie des fonds. D'autres diagrammes de cet exposé Power-Point sont disponibles sur le site OSEO.

Certains étudiants ayant dû quitter la salle avant cet exposé ont pu recevoir des brochures le résumant.

Pour terminer la soirée, "La Table des Bouchers", spécialement sélectionnée et testée par D.Salingue (sans soutien d'OSEO) a réuni 16 convives dont, ce qui est rare, 2 des 3 conférenciers !

Jean-Paul GRUMIAUX encore retenu profitait de l'apéritif pour nous confirmer par téléphone son prochain retour parmi nous.

Section Nord : Ets SCHOUTTETEN, Mardi 8 février 2011 - Bernard VERGAERT



Succès remarquable pour la visite du groupe Nord Belgique des Ets SCHOUTTETEN et FROIDURE le 8 février 2011. Avec 35 inscrits pour une visite de plus de deux heures qui a permis de découvrir, à la fois un site de rubanerie plus que centenaire, une entreprise résolument tournée vers l'avenir et abordant de très nombreux domaines.

Avec un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros et 55 personnes sur le site, cette unité participe activement à la production des 30 millions de mètres réalisée par les 4 rubaneries du groupe FAUCHILLE (500 personnes, 55 millions d'euros de CA) dont elle fait partie. Ce groupe comprenant tissage, confection, extrusion, laquage, découpe laser etc....serait à même de livrer des "produits finis" directement commercialisables auprès de distributeurs ou d'administrations, police, militaire, tel le sac à dos présenté et utilisé par l'armée française. Réalisable... mais cela ne fait pas partie de la stratégie du groupe.

De l'enrobage protecteur de câbles contre le gel pour l'aéronautique (Airbus), en passant par la fabrication de bandes élastiques pour sous vêtements (Eminence), de hamac pour bébés nippons, de sangles pour la maroquinerie de luxe (LV), de sangles de contention médicale, de laisses pour chiens, de sangles pour le levage, en continuant par la ruflette, l'entreprise a surpris et étonné notre groupe ACIT, de par son dynamisme et son esprit novateur.

La visite conduite par Mr DALLE, directeur du site et son responsable ennoblement Mr MALVET a débuté par le fil puis l'ourdissage, le tissage jacquard, les divers traitements correspondant à la destination de chaque type de ruban puis la teinture en continue, le conditionnement puis le laboratoire de contrôle.

A l'issue de cette visite, 26 des participants se sont retrouvés comme à l'accoutumé pour un moment sympathique et convivial à l'Auberge des Roloirs de Deulémont.



Renouvellement de l'interdiction du diméthyle fumarate

Fanny SCHERER - Fédération de la Maille et de la Lingerie - fscherer@la-federation.com

Le 1^{er} mars dernier et ce, comme chaque année, la Commission Européenne a prorogé la validité de la décision 2009/151/CE interdisant les produits contenant du diméthyle fumarate (DMF). Depuis les incidents survenus en 2008, le DMF est interdit dans l'ensemble des biens de consommation. Dernièrement, la décision européenne interdisant le DMF a été renouvelée et ce jusqu'au 15 mars 2012.

Le DMF est un agent fongicide très allergisant, à la fois sensibilisant et irritant. Il sert notamment à limiter la prolifération des moisissures durant les périodes de mousson. Le plus souvent, on le retrouve sous forme de sachets ajoutés dans les emballages. On peut les trouver notamment dans les emballages de certains biens de consommation comme les chaussures. L'utilisation du DMF, comme agent biocide dans la fabrication de biens, a toujours été interdite au sein de l'Union européenne. Dans un avenir proche, l'interdiction du DMF dans les produits finis devrait être intégrée à l'annexe XVII du Règlement REACH qui liste l'ensemble des restrictions applicables.

Les Français et la Consommation Responsable

Karine SFAR - Fédération de la Maille et de la Lingerie - ksfar@la-federation.com

À l'occasion de l'ouverture de la Semaine du Développement Durable, le cabinet de conseil en développement durable, Ethicity, a présenté les résultats de son étude annuelle "Les Français et la Consommation Durable". Réalisée chaque année depuis 2004 auprès d'un panel représentatif de 3 557 personnes âgées de 15 à 74 ans, cette étude permet de suivre l'évolution de l'attitude des Français vis-à-vis du Développement Durable en général, et de la Consommation Responsable en particulier.

S'ils expriment à nouveau leur volonté de changement (71% des Français estiment que le Développement Durable est une nécessité), les Français souhaitent une information plus claire et fiable qui leur permette de faire le "bon" choix lors de leurs achats. Ainsi, de grandes tendances se dégagent nettement, dans cette étude 2011 :

- **Des consommateurs à la recherche de produits plus qualitatifs** : 63% des personnes interrogées cherchent à consommer mieux dans un objectif de santé, et 36% considèrent que les produits respectueux de l'environnement y contribuent.
- **Des consommateurs à la recherche d'informations fiables et accessibles** : la traçabilité est au cœur des préoccupations des consommateurs ; 48% d'entre eux souhaitent connaître l'origine des matières premières et 40% le lieu de fabrication des produits. 56% considèrent qu'il est difficile de comprendre les informations sur les produits. Par ailleurs, 60% des personnes interrogées (+ 15% vs 2010) déclarent qu'elles achèteraient davantage de produits durables si elles avaient des preuves concrètes que ces produits sont de meilleure qualité.
- **Le consommer autrement s'affirme** : c'est consommer mieux pour 45% des personnes interrogées qui plébiscitent les produits locaux (24%), moins polluants, éco-labellisés... Mais c'est aussi consommer moins pour 54% d'entre eux (réduire sa consommation ou encore ne plus consommer de produits superflus).

Better Cotton est-il le meilleur coton ?

Jean-François MONNET - Fédération de la Maille et de la Lingerie - jfmonnet@la-federation.com

La Better Cotton Initiative (BCI) fait parler d'elle depuis peu car les poids lourds de la distribution d'habillement s'engagent dans cette action : Adidas, Nike, H&M, Levi Strauss, Marks & Spencer, Tesco, Sainsbury's, Migros...

Cette démarche de progrès permet de mettre en perspective les problématiques environnementales, sociales et économiques liées à la culture du coton : en somme, les trois piliers du Développement Durable.

BCI encourage et incite les cotonculteurs à utiliser des méthodes de substitution à celles de la culture conventionnelle, utilisatrice, au moindre besoin, de pesticides de toutes catégories ; sans pour autant interdire les pesticides...

Le Better Cotton s'affiche donc dans une démarche d'amélioration, notamment environnementale. Mais en aucun cas, ce coton est biologique et les différences sont majeures :

- Utilisation des graines OGM tolérée,
- Utilisation des pesticides encadrée (Endosulfan réduit mais pas supprimé),
- Aucun contrôle par un organisme extérieur indépendant.

Dès que les premiers vêtements labellisés BCI seront commercialisés, il se produira, de manière certaine, une confusion entre coton BCI et coton biologique auprès des consommateurs car il est évident que les marques vont communiquer sur l'aspect « Développement Durable » de cette fibre. L'initiative BCI est louable sur le principe, mais risque de faire de l'ombre au développement des cultures de coton biologique.

Damart passe du chaud au froid !

Karine SFAR - Fédération de la Maille et de la Lingerie - ksfar@la-federation.com

"Chaud, moi, jamais !" Tel pourrait être le nouveau slogan de Damart qui annonce la commercialisation, d'ici 2013, d'un nouveau textile "auto-rafraîchissant" provoquant une fraîcheur immédiate et durable en cas de fortes chaleurs ou d'effort physique intense. Présentée en janvier dernier lors de la convention Futex, cette innovation s'appuie sur la technologie "HPCM" (Matériau à Changements de Phase Hydrique) et constitue une première mondiale.

Le textile auto-rafraîchissant s'appuie sur la micro-encapsulation du Xylitol par polymérisation interfaciale... Plus simplement, le fabricant a fixé au cœur des fibres textiles des micro-capsules chargées de Xylitol, un agent rafraîchissant utilisé dans l'industrie agro-alimentaire (chewing-gum, chocolat...). Dans les techniques d'encapsulation "traditionnelles", le principe actif est libéré lorsque la capsule se brise, et l'effet est limité dans le temps. Le procédé mis au point par Damart résulte d'une réaction physico-chimique. "La membrane des micro-capsules est imperméable au Xylitol, mais semi-perméable à l'eau. En cas d'effort, l'humidité de la transpiration pénètre la membrane et dissout l'agent rafraîchissant en produisant une réaction d'absorption de la chaleur. L'action s'arrête lorsqu'il n'y a plus d'eau".

Représentant d'importants enjeux pour le secteur textile-habillement, cette innovation a fait l'objet d'un brevet international.

Toutes les lingettes recyclables d'ici 10 ans ?

Jean-François MONNET - Fédération de la Maille et de la Lingerie - jfmonnet@la-federation.com

D'ici 2020, une part significative de la production des non-tissés sera réalisée à partir de matières premières renouvelables ou recyclées : c'est le point de vue de Procter & Gamble, l'un des grands acteurs des produits d'hygiène. D'ici 10 ans, celui-ci se fixe déjà un objectif de 25% de production "propre".

En effet, les lingettes et autres produits d'hygiène jetables sont actuellement fabriqués à partir de polypropylène, matière synthétique peu chère mais difficilement recyclable sous sa forme fibreuse. Il serait donc avantageusement remplacé par des bioplastiques.

Actuellement, la production mondiale de bioplastiques est estimée à environ 300 000 tonnes par an, une infime fraction des 230 millions de tonnes de polymères produits par l'industrie pétrochimique. Il est donc envisagé d'avoir recours à des technologies faisant appel aux fibres artificielles, type lyocell, afin d'atteindre les objectifs fixés.

Le zip courbe est disponible !

Jean-François MONNET - Fédération de la Maille et de la Lingerie - jfmonnet@la-federation.com

Présentée lors du salon ModAmont en février dernier, la nouvelle fermeture à glissière courbée de YKK permet d'apporter une touche innovante aux pièces de maroquinerie traditionnelles : le ruban est incisé sur toute la longueur, et les mailles étant serties d'une façon plus serrée d'un côté que de l'autre, la fermeture prend naturellement une forme courbe.

Cette maille "Curve" est le fruit du mariage heureux entre deux techniques innovantes : la découpe laser et le sertissage original des mailles. Deux années de R&D ont été nécessaires pour obtenir des glissières incurvées. Cette technologie a été développée à la demande des clients de YKK qui y voyaient de nouvelles perspectives créatives dans les domaines de la bagagerie et de la maroquinerie. Les marques de prêt-à-porter ont déjà remarqué cette innovation qui sera déclinée prochainement dans les articles d'habillement.

NANO - GIGA... Gardons les pieds sur terre ! Jean-François GIBIER

Aujourd'hui, avec une dizaine d'€uros, il est possible d'acheter dans presque tous les supermarchés, une carte mémoire (ou une clé USB) d'une capacité de **1 ou 2 "Gigas"**.

Il y a 5 ou 6 ans, pour une somme équivalente, il était rare d'atteindre **1 ou 2 "Mégas"** !

Ainsi, en très peu de temps, la capacité de stockage -à coût égal- de photos, musiques et autres diaporamas... a été multipliée par 1000 ! L'écart est encore plus considérable en "remontant" vers les années 70, où un "**Kilo**" de mémoire vive (seulement 1024 octets... soit **0,001 Méga**) coûtait le prix d'une voiture moyenne !

A l'autre bout de la chaîne des dimensions, parler de **micro**-encapsulation ou de **micro**-fibres est devenu presque banal... et l'on commence à se familiariser avec ces "**nano**-technologies", capables d'améliorer considérablement des produits de grande consommation.

Ces deux évolutions procèdent de la même logique : c'est parce que les composants élémentaires sont de plus en plus petits que les performances augmentent, à volume égal. Mais, en 10 ans, il faut reconnaître que les **échelles se sont dilatées** de façon considérable : 1000 fois plus pour passer du méga au giga.... 1000 fois moins pour descendre du micro au nano ; cela modifie les **ordres de grandeurs** dans le rapport de "un à un million".

Ces changements d'échelle concernent presque tous les domaines, par exemple :

- ♦ **L'environnement** : il est clair que notre vocabulaire reste trop limité pour bien apprécier les **ordres de grandeurs**. Pour les médias, une atteinte à l'environnement devient presque toujours une "**catastrophe écologique majeure**", utilisant les mêmes mots pour les vagues de plusieurs millions de tonnes du Tsunami au Japon... et pour la pollution accidentelle du Danube par des boues rouges en octobre 2010... oubliée 15 jours plus tard !
- ♦ **La santé** : tous les jours, nous sommes alertés sur les dangers de telle ou telle substance, dont on découvre des "traces" d'autant plus facilement que les instruments de mesure deviennent plus sensibles. "Tout est poison... rien n'est poison... c'est la dose qui fait le poison", affirmait déjà PARACELSE au XVI^{ème} siècle. Encore faudrait-il trouver dans les médias suffisamment d'informations sur ces fameuses doses (en %...ppm...ppb ??), pour que le grand public y comprenne quelque chose !
Idem pour le nucléaire, pour lequel le système d'appréciation de l'impact de la radioactivité a changé depuis la construction de nos centrales... contribuant à développer un climat de peur, en mélangeant les Bécquerels, Curies, rem et autres Sieverts !
- ♦ **L'économie** : les nano-transactions permettent à des ordinateurs de multiplier des **ordres de bourses contradictoires** et de prélever des commissions très faibles en pourcentage... mais réelles quand on les applique sur des volumes énormes **d'argent virtuel**... contribuant au standing des Golden Boys (ou à leur chute en cas de "bug" d'un algorithme trop sophistiqué)... sans aucune valeur ajoutée pour ce qu'on est obligé -aujourd'hui- d'appeler l'économie "réelle" !

Un tel écart donne le vertige et il appartient à ceux (à nous !) qui maîtrisent bien les "puissances de 10" de donner un sens plus concret à ces évolutions qui déstabilisent bon nombre de nos concitoyens !

Plus que jamais, nous avons besoin de **repères précis** pour envisager l'avenir avec confiance... c'est tout l'enjeu du **Développement Durable**, qui ne se limite pas à la protection d'un environnement "idyllique" qui n'a jamais existé. N'oublions pas que c'est le développement de l'énergie qui nous a libéré des travaux harassants et que les progrès de la chimie nous ont permis de guérir des millions d'hommes et de réduire les famines endémiques.

Il nous donc faut "**garder les pieds sur terre**" quand il s'agit de faire des choix. C'est la base de la démocratie, à condition que ces choix s'appuient non sur des émotions ou sur un romantisme suranné, mais sur des données fiables, mesurables et comprises par tous.

Notre ancien Président, Jean-Pierre GALLET, aimait rappeler que notre Association était l'une des rares sociétés "savantes" de l'Industrie Textile. Sachons -chacun à notre place et sans condescendance- partager nos connaissances techniques avec ceux qui nous entourent.... Un beau "challenge" pour le centenaire de l'ACIT !

OFFRES D'EMPLOI

Si ces postes vous intéressent, merci d'envoyer votre CV, lettre de motivation et vos prétentions soit par e.mail : madurand.acit@orange.fr soit par courrier au Secrétariat de l'ACIT qui transmettra

Réf. 2153 : PROTEX International, groupe fortement implanté à l'international qui développe, fabrique et commercialise des spécialités chimiques auprès d'industriels (textile, peintures, électronique, papier, autres industries...) recherche un **Responsable des Ventes Maroc H/F (Poste basé à Casablanca)**. H/F de formation supérieure technique (Ingénieur ENSAIT, ESTIT, ITECH ...), vous bénéficiez d'une expérience industrielle réussie (5 ans au moins) de la vente de spécialités chimiques. Vous avez une bonne connaissance du Maroc. La maîtrise de l'anglais et de l'arabe est souhaitée.

BON DE COMMANDE



BILAN CARBONE :

- Présentation du bilan carbone, objectifs et intérêts
- Témoignages d'Industriels

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

- Etats des lieux réglementaire et méthodologique

ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV)

- Définition et impacts des différentes étapes du cycle de vie d'un produit au moyen d'exemples
- ACV d'un drap polyester/coton

RECYCLAGE

- Vos vêtements ont-ils une seconde vie ?
- Revalorisation des textiles techniques de la Société Ferrari

CONSOMMATION RESPONSABLE

- Achats responsables : un consommateur en quête de preuve.

Nom : Prénom :
Société :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Fax : Mail :

Souhaite commander CD rom à 30 € l'unié

Merci de nous envoyer votre règlement par chèque à l'ordre de l'ACIT, nous vous adresserons le CD dès réception.

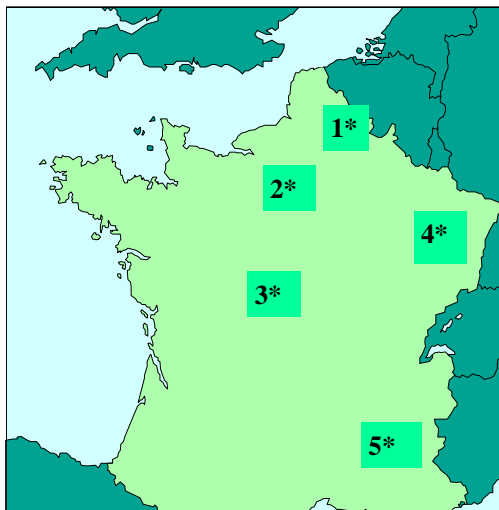
Maison du Textile - ACIT - 37 rue de Neuilly - 92110 CLICHY - Tél : 01 47 56 31 40 - Fax : 01 47 30 27 09
mail : madurand.acit@orange.fr



Composition des Bureaux des différentes Sections Régionales

2* Section Paris/Ile de France :
Président : Michel-Alain MARTY
50 chemin de Montval à la
Montagne
78160 MARLY
Tél : 01 39 16 17 36
Mail : marty.conseil@orange.fr

3* Section Troyes :
Président : M. Jean-Claude GIAN-
FALLA
28 rue de la Mission – 10000 Troyes
Tél : 03 25 73 83 95



1* Section Nord/Belgique :
Président : M. Jean-Paul GRUMIAUX
Trésorier : M. Bernard EECKHOUT
Secrétaire : Melle Nicole BARBIEUX
91 rue Marx Dormoy
59113 SECLIN
nicolebarbieux@free.fr

4* Section Alsace / Est :
Président : M. Francis MARTIN
Vice Président : M. Jean Pierre HUS
Trésorier : M. Pierre VIALIER
Secrétariat : M. Michel HUET
IFTH – Dr EST – 25 rue Alfred Werner –
68059 Mulhouse cedex 2
Tél : 03 89 42 74 08
Fax : 03 89 42 91 15

5* Section Sud/Est : **Président :** M. Alain CHANOIS
Trésorier : M. OLRYS
Secrétariat : Marie Angèle DURAND (ad interim)
Tél : 01 47 56 31 40

APPEL DE COTISATION 2011

Le Conseil d'Administration invite les sociétaires de l'ACIT à bien vouloir régler leur cotisation 2011 et éventuellement -pour les personnes retardataires- celle de 2010. Le paiement peut être effectué par chèque bancaire à l'ACIT - 37 rue de Neuilly - 92110 Clichy.

Les adhérents belges peuvent régler leur cotisation de la façon suivante :

⇒ Par virement : **Crédit du Nord - Agence Paris** - N° compte courant : 30076 2352 600365 002 00
IBAN : FR76 3007 6023 5260 0365 0020 051
BIC : NORDFRPP

⇒ Pour les habitants **hors de la zone euro**, il est conseillé de verser le montant de la cotisation par virement, sans frais, au compte de l'ACIT, ou mieux, de remettre le montant de la cotisation en argent liquide entre les mains d'un responsable de l'ACIT. En effet, un chèque ou un virement, même exprimé en Euros, tiré sur une banque à l'étranger donne lieu au moment de l'encaissement à des frais importants.

Nom.....Prénom.....

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Email :

Membre actif : 60 €

Collectivités du domaine : 180 €

Retraités et -de 30 ans : 30 €

Libeller le chèque à l'ordre de l'ACIT et l'adresser à : ACIT, Maison du Textile, 37-39 rue de Neuilly, 92110 Clichy